



Edito

Depuis 2018, wprd onshore France étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Melleran. **Après avoir remporté l'appel à projet initié par la commune** en 2017, nous avons consacré du temps à déterminer une implantation en adéquation avec le territoire.

Aujourd'hui, **c'est un projet de 5 éoliennes qui prend forme**, conciliant foncier, biodiversité, et paysage. Notre souhait a été, depuis le début du projet, de partager ces avancées avec la population locale. C'est pourquoi **wprd s'est attaché à être présent et accessible à la population**, notamment par la mise en place de plusieurs évènements, permettant à chacun de participer. Cela s'est traduit par une permanence publique dès décembre 2018, mais également par une réunion publique en mars 2019. Une balade de restitution écologique a également été organisée en 2020, permettant de mettre en avant les résultats obtenus par le bureau d'études écologiques sur la zone de projet.

Etant donné le contexte sanitaire, une permanence publique ne pourra pas se tenir avant le dépôt du dossier auprès des services de la Préfecture des Deux-Sèvres. Aussi, il nous est apparu important de rester à votre disposition et de vous communiquer les informations relatives au projet par le biais de ce bulletin.

Léa Monthieux,
chef de projet

Marie Herrera,
responsable régionale

Les chiffres clés du projet

**5**

éoliennes

**2 300**

foyers alimentés

**63 000** MWh/anProduction électrique
du projet**4,2** MWà **5,6** MW
Puissance unitaire
du projet

Du fait du potentiel éolien de la commune, la mairie a été sollicitée pour développer un projet. Elle décide alors d'accompagner la démarche en lançant un appel à projet en juin 2017. Après étude des différents dossiers, elle sélectionne wpd en juillet 2018.

Le projet éolien de Melleran Nord émane d'une volonté communale de développer qualitativement l'éolien sur sa commune.

Un projet intégré au territoire

C'est pourquoi wpd a fait le choix d'informer la population dès le début du projet. Aussi, dès 2018, wpd a mis en place une permanence publique, suivie d'une réunion publique, ainsi qu'une balade de restitution sur les études écologiques.

Ces événements étaient ouverts à tous, avec la possibilité de venir s'informer sur le projet.



Permanence publique - Décembre 2018



Réunion publique - Mars 2019

“ L'éolien est un projet de territoire qui se construit et se vit dans l'adhésion locale. ”

Les études techniques et environnementales

Différentes études techniques et environnementales ont été réalisées. Menées depuis 2018, elles visent à converger vers le projet le plus respectueux de l'environnement naturel et humain.

C'est au regard des enjeux identifiés que l'implantation de ce projet aboutit à une ligne droite de 5 éoliennes Nord-Ouest / Sud-Est. Une balade de restitution des études écologiques a été proposée aux élèves de Melleran et aux riverains en janvier 2020.



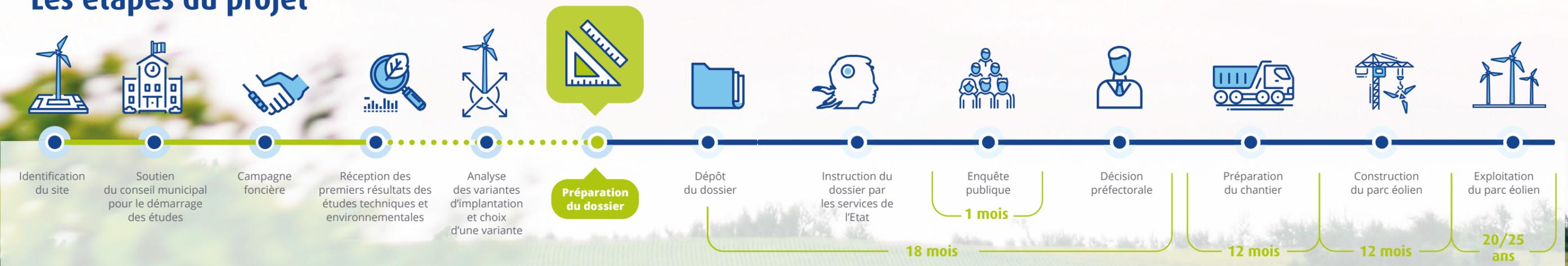
Parc éolien de MLHCP - Communes de Melleran, Lorigné, Hanc et La Chapelle-Pouilloux



Balade de restitution écologique - Janvier 2020

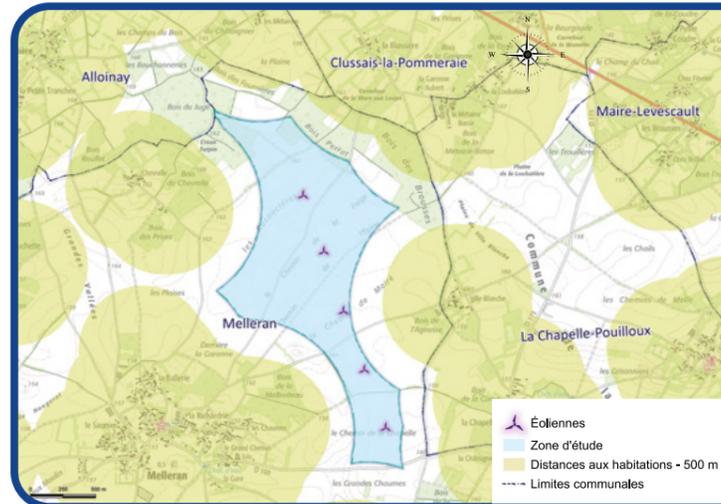


Les étapes du projet



Une zone d'études intégrée au terroir local

La zone d'implantation potentielle (ZIP) d'un projet est déterminée par des critères techniques et réglementaires, comme la localisation des habitations, les éléments paysagers et environnementaux et les infrastructures existantes.



- ✓ Un projet à plus de 800 m des habitations.
- ✓ Un projet à plus de 1 000 m des églises.
- ✓ Des éoliennes adaptées spécifiquement au site.
- ✓ Un projet éloigné des zones environnementales sensibles.
- ✓ Une absence de contraintes aéronautiques.

Acoustique

Afin d'obtenir une meilleure connaissance de l'environnement local et d'optimiser l'implantation de son projet éolien, wpd a fait le choix d'aller au-delà des exigences réglementaires en réalisant deux campagnes acoustiques : une campagne végétative (été 2019) et une campagne non végétative (hiver 2019).

7 points d'écoute ont été installés autour du projet de façon à obtenir des mesures représentatives de l'ambiance sonore tout autour du site.

Chaque sonomètre installé a enregistré le bruit ambiant sur une durée de 14 jours consécutifs.

Ces campagnes permettent de modéliser la contribution sonore des éoliennes, et ainsi d'adapter le fonctionnement du parc.



Récepteur acoustique placé au Nord de la zone de projet. Les Métairies



PHOTOMONTAGE DEPUIS LE PARVIS DE L'ÉGLISE DE MELLERAN
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,6 km (E2)



PHOTOMONTAGE DEPUIS LA SORTIE NORD-OUEST DE VIEILLE VILLE
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,1 km (E1)



Méthodologie des photomontages

Pour l'étude paysagère, une quarantaine de photomontages a été réalisée, permettant de rendre compte de l'implantation du parc. Les prises de vues ont été sélectionnées et réalisées par un bureau d'études indépendant.

Toutes les photos ont été prises de façon à répondre aux prescriptions des documents de cadrage. Ce travail est réalisé lorsque les conditions

météorologiques et l'orientation des rayons du soleil assurent des conditions de visibilité maximisées. Le montage est effectué à l'aide d'un logiciel dédié à la réalisation des photomontages. Il prend en compte la situation topographique de la prise de vue de chaque photographie à partir des coordonnées précises des éoliennes, et permet ainsi d'obtenir un résultat basé sur un angle horizontal de 120°.

D'autres photomontages sont consultables sur le site internet du projet : www.parc-eolien-melleran.fr

Un potentiel pour l'économie locale

L'installation d'éoliennes procure des retombées économiques directes au territoire. On estime que 20% du montant investi dans le projet peut revenir aux entreprises locales parmi lesquelles :



Un soutien financier pour les collectivités locales



A l'heure où les finances des communes deviennent de plus en plus complexes pour les élus, du fait des baisses des dotations de l'Etat, l'arrivée d'un projet éolien sur une commune apporte un second souffle aux budgets communaux. A titre d'exemple, un projet éolien de 5 éoliennes d'une puissance de 21 MW génère de 180 000 € à 230 000 € de recettes fiscales, à répartir entre la commune d'implantation, l'intercommunalité, et les conseils Départemental et Régional. De belles perspectives pour le territoire.

*Ces chiffres sont calculés en fonction du taux d'imposition en vigueur à l'heure actuelle. Ils peuvent donc être amenés à évoluer.



Démontage : que deviennent les éoliennes en fin d'exploitation ?



A la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs sont en charge de remettre en état la totalité du site : Ainsi c'est bien 100% de la structure qui sera démontée.

La nouvelle réglementation française de juin 2020 oblige que l'intégralité des fondations en béton soit enlevée.

Cette réglementation oblige aussi de recycler ou réutiliser au moins 90% de la masse de l'éolienne (arrêté du 22 juin 2020).

Acoustique : quel est le son réellement émis par une éolienne ?



La loi française impose une contrainte très stricte. À distance minimum obligatoire (500 m d'une habitation), une éolienne produit en moyenne 30 décibels, ce qui est similaire au niveau sonore dans un chambre à coucher.

Quand il y a déjà des sources de bruit dans l'environnement, comme la proximité d'une route, la loi protège le riverain, en limitant strictement la contribution sonore des éoliennes. Ainsi les parcs éoliens ne doivent pas ajouter plus de 3 dB la nuit et 5 dB le jour supplémentaires par rapport à l'ambiance sonore initiale.

À Melleran, wpd s'engage à respecter une distance de 800m avec les habitations les plus proches. wpd a mené une étude acoustique avec 7 micros et a donc recueilli des connaissances solides de l'environnement acoustique local.

Paysage : Comment s'intègre un projet éolien dans le paysage ?



Des études paysagères sont réalisées au début du projet par un bureau d'étude indépendant pour guider le choix de la localisation. Ces études sont obligatoires.

Elles identifient les lieux remarquables et émettent des recommandations afin de s'assurer de la meilleure intégration possible du parc dans le paysage.

L'étude a été menée par le bureau d'étude AEPE Gingko.

Recyclage : Les éoliennes sont-elles recyclables ?



Depuis juin 2020, la réglementation française oblige les exploitants à recycler ou réutiliser au moins 90 % de la masse de l'éolienne : métaux, câbles, béton, ... Tous ces matériaux se recyclent (arrêté du 22 juin 2020).

Les pales (6 % du poids total de l'éolienne) sont la partie la plus complexe à recycler. Elles peuvent alors être broyées et valorisées comme combustible dans les cimenteries. Les cendres servent ensuite de matière première dans la fabrication du ciment. Cette technologie évite donc la production de déchets.

Des innovations sont actuellement développées pour utiliser de nouveaux matériaux composites 100% recyclables.

Immobilier : un parc éolien a-t-il un impact sur le prix de l'immobilier ?



La valeur d'un bien immobilier dépend de critères objectifs (surface habitable, commerces proches, ...) et subjectifs. Un parc éolien n'a aucun impact sur les critères objectifs. Il ne joue que sur les éléments subjectifs, qui varient d'une personne à l'autre.

Selon l'Ademe, les riverains ont tendance à anticiper l'arrivée de nuisances avec la construction d'un parc éolien. Ces craintes s'effacent généralement une fois le parc construit.

Au final, 76% des riverains habitant près d'un parc éolien en ont une image positive après sa construction (Harris Interactive, 2020).

Production : Combien de jours les éoliennes tournent-elles à l'année ?



Les éoliennes tournent 95% du temps, à différentes vitesses en fonction de la force du vent.

Une éolienne démarre quand le vent approche 10 km/h en haut du mât, et s'arrête pour des raisons de sécurité quand le vent dépasse 90 km/h.

Ces arrêts sont peu fréquents en France métropolitaine : pas plus de 10 jours par an.

Une éolienne est aussi mise à l'arrêt pendant de courtes périodes pour réaliser des opérations de maintenance : environ 5 jours par an.



Un site internet a été mis en place

Vous souhaitez



CONNAÎTRE
L'HISTORIQUE
DU PROJET



COMPRENDRE
LA LOGIQUE
D'IMPLANTATION



CONSULTER DES
PHOTOMONTAGES



ÉMETTRE DES IDÉES
POUR LES PHASES
CONSTRUCTION



CONNAÎTRE
LES ACTUALITÉS
DU PROJET



PRENDRE
CONTACT AVEC
NOS ÉQUIPES

Le site du projet est là pour ça !



www.parc-eolien-melleran.wpd.fr

Venez le consulter



wpd

Qui sommes-nous ?

► Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 32 parcs éoliens ont été développés ou sont en cours de construction en France. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Limoges, Dijon, Nantes, Lyon, Cholet, Lille et Boulogne-Billancourt et emploie plus de 130 personnes en France.

Proximité

► Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

► Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

► Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de pilotage.

Pour plus d'information, contactez-nous !

wpd onshore France

7 boulevard Victor Hugo 87000 Limoges

☎ 05 32 28 00 62 ✉ parc-eolien-melleran@wpd.fr

www.wpd.fr